

L'an **deux mille dix sept**, le douze avril à 18 heures 45

Le Conseil Municipal de la commune d'ESCOUSSANS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques CHATELIER, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2017

Étaient présents : MM. DENISSE Eric, TAINGUY Jérôme, CAILLEUX Olivier, Mmes CANER Nathaly, CHASTANIER Marie, GUTIERREZ-SPINOSI Sabine

Absent représenté : M. DEMONSAY Jean-Christophe par M. CHATELIER Jean-Jacques

Absent excusé : M. VIMENEY Pascael

Secrétaire de Séance : Mme CHASTANIER Marie

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 2017-15 : VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2017

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les taux comme suit pour l'année 2017 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les taux dans les rôles afin de pouvoir percevoir un produit fiscal de 79 539 € (82 697 € en 2016)

La décision du Conseil Municipal est inscrite sur l'état de notification 2017 comme suit :

Taxes	Taux fixés	Bases d'imposition prév. 2017	Produit correspondant
d'habitation	18.34%	231 800	42 512 €
foncier bâti	15.03%	141 300	21 237 €
foncier non bâti	63.67%	24 800	15 790 €
TOTAL			79 539 €

Nbre de conseillers en exercice : 09	Présents : 07	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2017-16 : AFFECTATION DU RÉSULTAT POUR LE BUDGET 2017

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice :	Excédent :	81 302.59 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent :	60 211.98 €
Résultat de clôture à affecter :	Excédent :	141 514.57 €

→ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent :	16 932.97 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent :	42 213.80
Résultat comptable cumulé :	Excédent :	59 146.77 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	41 161.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	15 368.00 €
Solde des restes à réaliser :	+ 25 793.00 €

→ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement - Résultat excédentaire**

R 1068 en excédent de fonctionnement capitalisé.....	60 000.00 €
------------------------------------------------------	-------------

→ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	Excédent reporté	Solde d'exécution N - 1	Solde d'exécution N - 1
D002 :	R002 : 81 514.57 €	D001 :	R001 : 59 146.77 €
			Excédent fonctionnement capitalisé
			R1068 : 60 000.00 €

Nbre de conseillers en exercice : 09	Présents : 07	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Abstention : 00
	Contre : 00	

DÉLIBÉRATION 2017-17 : VOTE DU BUDGET 2017

L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

-au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement

- au niveau des chapitres pour la section investissement avec opérations listées.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est « néant ». Le présent budget a été voté avec reprise des résultats.

1 / SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	
011- Charges à caractère général	73 294.00 €	70 - Produits des services	4 050.00 €
012 - Charges du personnel	32 757.00 €	73 – Impôts et taxes	84 539.00 €
65- Charges de gestion courante	98 150.00 €	74 – Dotations, participations	39 965.00 €
66 – Charges financières	1 294.00 €	75 – Autres produits de gestion courante	8 000.00 €
022 – Dépenses imprévues	5 000.00 €	002 - Excédent ant. reportés	81 514.00 €
014 – Reversement FNGIR	7 073.00 €		
67 – Charges exceptionnelles	500.00 €		
TOTAL	218 068.00 €	TOTAL	218 068.00 €

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 218 068.00€.

2 / SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	
N° 010- Achat de terrain	7 000.00 €		
N° 1002 - Voirie	28 800.00 €		
N° 1004- Bâtiments communaux	41 919.00 €	Art 1323	8 000.00 €
N° 1007 – Mobilier et matériel	9 200.00€	FCTVA	6 355.00 €
N° 1015 - Cimetière	5 000.00 €		
N° 1008 – Renforcement de réseaux électriques	5 969.00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	60 000.00 €
N° 1016 - Tennis	1 500.00 €		
N° 1017 – Convention d'Aménagement de Bourg	300 000.00 €		
Opérations financières		Restes à Réaliser	15 368.00€
Emprunts	6 932.00 €		
GFP de rattachement	1 388.00 €	Solde d'exécution reporté	59 146.00 €
Restes à réaliser	41 161.00 €		
		Emprunt	300 000.00 €
TOTAL	448 869.00 €	TOTAL	448 869.00 €

Nbre de conseillers en exercice : 09	Présents : 07	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2017-19 : DÉLIBÉRATION POUR SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX COMMUNES AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la reconduction par le Conseil Départemental de la Gironde du dispositif FDAEC pour l'année 2017 à savoir une enveloppe pour la commune d'Escoussans d'un montant de 8 000.00 €.

Il rappelle que cette enveloppe concerne les travaux de voirie, les travaux sur bâtiments, l'acquisition de matériel ou de mobilier.

Il précise en outre que les subventions 2017 seront versées sur production d'une attestation justifiant que la subvention du FDAEC 2016 a bien été utilisée.

Monsieur le Maire propose d'utiliser cette enveloppe pour les dépenses suivantes :

- Voirie : 10 745.50 HT soit 12 894.60 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- émet un avis favorable sur les dépenses inscrites pour la demande du F.D.A.E.C.
- charge Monsieur le Maire de présenter le dossier auprès du Conseil Départemental en vue de l'obtention de la subvention annuelle au titre de ces divers travaux, pour un montant de 8 000.00 €
- retient les critères préalables de développement durable n° 2, 4 et 9
- accepte d'assurer le financement complémentaire, par autofinancement,

- précise que les crédits nécessaires seront portés au Budget 2017, en section d'investissement.

Nbre de conseillers en exercice : 09	Présents : 07	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2017-18 : DÉLIBÉRATION POUR SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DÉPARTEMENTAL D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental de la Gironde propose un dispositif FDAVC concernant des subventions pour l'aménagement de la voirie communale avec un taux de 35 % plafonnées à 25 000 € avec le Coefficient de Solidarité de 1.30.

Monsieur le Maire propose de demander cette subvention pour les dépenses suivantes :

- Travaux de Voirie : 9 989.00 € HT soit 11 986.80 € TTC
- Avec une subvention de 4 510.03 € (9 989 € X 35 % + coef. 1.29)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- émet un avis favorable sur les dépenses inscrites pour la demande du F.D.A.V.C.
- charge Monsieur le Maire de présenter le dossier auprès du Conseil Départemental en vue de l'obtention de la subvention au titre de ces divers travaux pour un montant de 4 510.03 €.
- retient les critères préalables de développement durable n° 2, 4 et 9
- accepte d'assurer le financement complémentaire, par autofinancement,
- précise que les crédits nécessaires seront portés au Budget 2017, en section d'investissement.

Nbre de conseillers en exercice : 09	Présents : 07	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2017-20 : PARTICIPATION AU FINANCEMENT POUR PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT SCOLAIRE ACADEMIQUE DE HIP HOP.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de participation au financement pour présentation au championnat de HIP HOP pour quelques élèves du collège Anatole France de Cadillac qui ont été sélectionnés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- PROPOSE une aide financière de 50 €.
- CHARGE Monsieur le Maire de faire la réponse auprès de cet établissement.

Nbre de conseillers en exercice : 09	Présents : 07	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES

1 / Travaux mur du cimetière à côté de l'église :

Un devis sera demandé pour les réparations de ce mur et un dossier de demande de subvention dans le cadre de la remise en état du patrimoine sera établi en suivant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05

Fait et affiché à Escoussans,
Le 24 avril 2017

Le Maire,
J-J CHATELIER

